

Commune de Saint Laurent de la cabrerisse
ACCUEIL PERI SCOLAIRE DU MERCREDI

Réservation du mois de DECEMBRE 2020

Fiche à déposer au secrétariat de mairie, accompagnée de votre règlement, une semaine avant le début de la période

Nom de l'élève : _____ Prénom de l'élève : _____

Nom du tuteur : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Cocher d'une croix les **PLAGES HORAIRES** de réservation dans le tableau ci-dessous :

Semaine 49	Semaine 50	Semaine 51
MERCREDI 2	MERCREDI 9	MERCREDI 16
matin 7h30-9h00	matin 7h30-9h00	matin 7h30-9h00
MATIN 9h00-12h00	MATIN 9h00-12h00	MATIN 9h00-12h00
JOURNEE 9h -17h	JOURNEE 9h -17h	JOURNEE 9h -17h
APRES-MIDI 14h-17h	APRES-MIDI 14h-17h	APRES-MIDI 14h-17h
soir 17h-18h30	soir 17h-18h30	soir 17h-18h30



Nombre d'HEURES	x	TARIF	=
...	x	...	= ...

Règlement reçu le :

Chèque bancaire

Espèces

Signature :

PLAGES INCOMPRESSIBLES :		
matin, soir : 1h30	MATIN, APRES-MIDI : 3h	JOURNEE : 8h (repas inclus)

Tarifs à l'HEURE de 0,60 € à 1,20 € en fonction du quotient familial - DOSSIER D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE